



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ AUTO PRATIC S/REMOVER PEN

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial AUTO PRATIC S/REMOVER PEN
No du produit SRP010, RSM040, SSM010, HNC010, SRP006, SER010

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Peinture.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
BL9 6RE
TEL: 03 20 28 06 30

Fabricant TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
BL9 6RE
TEL: 03 20 28 06 30

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 161 764 5981
Numéro de téléphone des services nationaux d'urgence
ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Flam. Liq. 3 - H226
Pour l'homme	EUH066;STOT Single 3 - H336
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE) R10, R66, R67.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

AUTO PRATIC S/REMOVER PEN

Mention D'Avertissement	Attention	
Mentions De Danger	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils De Prudence	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P261	Éviter de respirer les vapeurs.
	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
	P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
Conseils De Prudence Supplémentaires	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
	P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P303+361+353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
	P304+340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'incendie : utiliser de la mousse, de la neige carbonique, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour éteindre le feu.
	P370+378	
	P403+235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2. Mélanges**

AUTO PRATIC S/REMOVER PEN

ACÉTATE DE N-BUTYLE		50.0 - <75.0%
No CAS : 123-86-4	No CE : 204-658-1	
Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)	
Flam. Liq. 3 - H226	R10	
EUH066	R66	
STOT Single 3 - H336	R67	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours****Informations générales**

Retirer la victime de la source de contamination. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation. Consulter un médecin. ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage. Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. ATTENTION ! Éloigner la victime de la chaleur, des étincelles et des flammes ! Pratiquer la respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer.

Inhalation

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Conduire la personne à l'air frais et veiller à ce qu'elle reste calme sous surveillance. En cas de malaise, transporter à la salle d'urgence et apporter cette fiche. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée.

Ingestion

Consulter immédiatement un médecin ! Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau ou de lait. Garder la personne en observation. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, tenir la tête basse. Transporter immédiatement en salle d'urgence et apporter cette fiche. Ne rien donner à boire si la victime est inconsciente. ATTENTION ! Éloigner la victime de la chaleur, des étincelles et des flammes ! En cas de risque d'inconscience, placer et transporter la victime en position latérale de sécurité.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Rincer avec de l'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Ne pas se frotter les yeux. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Informations générales**

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation.

Inhalation

Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. À des concentrations élevées, les vapeurs sont assoupissantes et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges, et avoir des effets sur le système nerveux central.

AUTO PRATIC S/REMOVER PEN

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge. Dépression du système nerveux central. Risque d'inhalation de vapeurs provenant du contenu de l'estomac avec pour effet les mêmes symptômes qu'en cas d'inhalation.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche.

Contact avec les yeux

Irritation, brûlure, larmolement, vision floue après éclaboussure du liquide.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : **CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !**

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Utiliser : Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

INFLAMMABLE. Provoque des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au niveau du sol jusqu'aux sources d'inflammation. Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme.

Risques particuliers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air, même à la température ambiante. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent donc au niveau du sol et au fond des récipients. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une escarbille.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Faire attention au risque de re-départ du feu et au risque d'explosion. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée ! Ne pas déverser d'eau directement sur la fuite de matière.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Évacuer immédiatement la zone dangereuse.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et sols glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

AUTO PRATIC S/REMOVER PEN

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans les égouts. Éviter le rejet dans l'environnement aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Recueillir avec un absorbant incombustible et placer dans un récipient approprié. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Assurer une ventilation adéquate et rassembler le produit répandu. Empêcher l'écoulement dans un égout. Couvrir d'une mousse résistante à l'alcool les déversements importants.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Éliminer toute source d'ignition. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Risque d'une concentration de vapeur au niveau du sol et dans les zones basses. Empêcher la formation d'électricité statique et d'étincelles. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Éviter l'inhalation de vapeurs/aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder les récipients hermétiquement fermés. Garder debout. Entreposer dans le récipient original. Éviter le contact avec des agents d'oxydation. Ne pas conserver près de sources de chaleur ni n'exposer à une température élevée. Conserver à l'écart de : Matière oxydante.

Critères De Stockage

Entreposage des liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Appellation	NORM E	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
		150 ppm	710 mg/m ³	200 ppm	940 mg/m ³	
ACÉTATE DE N-BUTYLE	VLEP	150 ppm	710 mg/m ³	200 ppm	940 mg/m ³	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



AUTO PRATIC S/REMOVER PEN**Conditions de procédé**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation anti-déflagrante en cas de concentrations élevées. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Manipuler dans une zone bien ventilée.

Protection respiratoire

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible. Vérifier que le masque est ajusté et souvent changer le filtre. Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre contre gaz, type AX.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants souvent.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.

Mesures d'hygiène

Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Isoler les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide clair.
Couleur	Incolore.
Odeur	Solvant.
Solubilité	Non miscible avec l'eau
Point de fusion (°C)	Non déterminé.
Densité relative	0.918g/cm ³ 20°C
Densité de vapeur (air=1)	Non déterminé.
Pression de vapeur	Non déterminé.
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Valeur pH, Solution Concentrée	Sans justification scientifique.
Viscosité	Sans justification scientifique.
Température de décomposition (°C)	Non déterminé.
Seuil D'Odeur, Bas	Non déterminé.
Seuil D'Odeur, Haut	Non déterminé.
Point d'éclair (°C)	28°C

AUTO PRATIC S/REMOVER PEN

Temperature d'auto-inflammation (°C)

Non déterminé.

Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)

Non déterminé.

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)

Non déterminé.

Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)

Non déterminé.

Propriétés comburantes

Non disponible.

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Le produit peut, même à température ambiante, dégager des vapeurs qui produisent des mélanges explosifs vapeur-air.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Sans objet

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns à température ambiante. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Dose Toxique 1 - DI 50

10768 mg/kg (oral rat)

Dose Toxique 2 - DI 50

3200 mg/kg (oral lapin)

Concentration Toxique - CL 50

390 ppm/4 h (inhalation rat)

Informations toxicologiques

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë:

Butyl Acetate - norm

AUTO PRATIC S/REMOVER PEN**Informations générales**

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents. Contient une petite quantité de solvants organiques. L'utilisation fréquente par ventilation insuffisante peut entraîner une production de vapeurs à des concentrations nocives.

Inhalation

Les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement. Contient des solvants organiques qui, en cas d'exposition massive, peuvent affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges et de l'ivresse.

Ingestion

Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement. Une pneumonie peut être provoquée par une entrée dans les poumons des matières vomies contenant des solvants.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact avec les yeux

Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs. Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

Mises En Garde Sur La Santé

Ce produit chimique peut être dangereux par inhalation et ou s'il est touché. Ce produit chimique peut causer une irritation ou des brûlures de la peau/des yeux (corrosif). Peut causer de sévères lésions internes. Les vapeurs de ce produit chimique peuvent être dangereuses en cas d'inhalation.

Voie D'Exposition

Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux. Absorption par la peau.

Symptômes

Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges.

Informations Médicales

Risque d'une pneumonie chimique après aspiration.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 18.0 (Fathead Minnow)

Butyl Acetate - norm

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 44

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité**Dégradabilité**

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Potentiel de bio-accumulation**

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Coefficient de partage

Non déterminé.

AUTO PRATIC S/REMOVER PEN**12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité :

Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

Coefficient de adsorption/désorption

Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets. Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Confirmer les méthodes d'élimination auprès de l'ingénieur de l'environnement et d'après les normes locales. S'assurer que les récipients sont vides avant rejet (risque d'explosion). Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1. Numéro ONU**

No. UN (ADR/RID/ADN)	1993
No. UN (IMDG)	1993
No. UN (ICAO)	1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (BUTYL ACETATE -norm, PROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER ACETATE)
-------------------------------------	---

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	3
Classe ADR/RID/ADN	Classe 3 : Liquides inflammables.
No. D'Étiquette ADR	3
Classe IMDG	3
Classe/Division ICAO	3
Étiquettes De Transport	

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage	III
ADR/RID/ADN	

AUTO PRATIC S/REMOVER PEN

Groupe d'emballage IMDG III

Groupe d'emballage ICAO III

14.5. Dangers pour l'environnementSubstance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin
Non.**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EMS F-E, S-E

Code Hazchem •3Y

No. De Danger (ADR) 30

Code restriction de tunnel (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date de révision 07/03/2014

Révision 4

Remplace la date 15/10/2012 v3

État De La Fiche De Sécurité Approuvé.

Phrases - R (Texte Intégral)

R10 Inflammable.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions De Danger Completes

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.